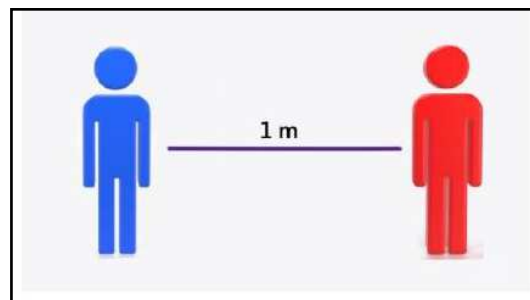
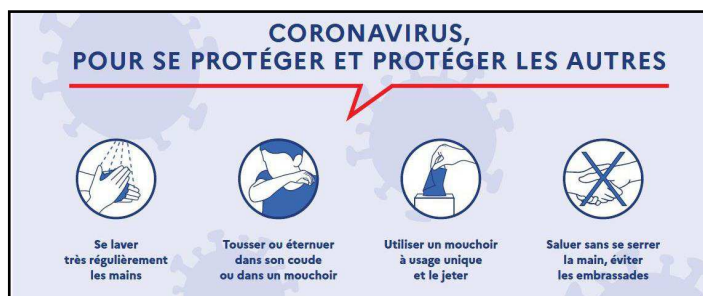


Protocole d'accueil des élèves - École de Bouëx – novembre 2020

Principes fondamentaux

- ❖ Le maintien de la distanciation physique dans les espaces clos
- ❖ L'application des gestes barrière
- ❖ La limitation du brassage des élèves
- ❖ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ La formation, l'information et la communication



Rappel:

-Fréquentation **obligatoire** de l'école.

-Le **respect de la distanciation physique** d'un mètre dans les lieux clos (classe, cantine) quand c'est possible.

- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

-Les **gestes barrières** doivent être appliqués en permanence.

-**Port du masque:** obligatoire pour les enseignants et les élèves, dans les espaces clos et les espaces extérieurs, pour les adultes encadrant le temps périscolaire, et toute personne rentrant dans l'école.

-Il appartient aux parents de fournir des masques "grand public" à leurs enfants. Ceux-ci doivent respecter la norme AFNOR. L'école sera dotée de masques afin d'en fournir de manière exceptionnelle à des élèves qui n'en auraient pas.

-Mise à disposition de **gel hydro alcoolique** dans les classes, le bureau et sous le préau pour les adultes.

Pour les enfants, le lavage des mains au savon est à privilégier (30s), mais il est possible qu'ils se nettoient ponctuellement les mains au gel (adulte prescripteur). Séchage des mains avec un papier jetable ou à l'air libre.

-Mise à disposition de **savon liquide** en distributeur et **d'essuie-mains à usage unique** dans les toilettes.

-Les élèves doivent **se laver les mains plusieurs fois par jour** (minimum 6 fois: à l'arrivée à l'école, avant le retour à la maison, avant et après chaque récréation, avant et après le repas, après un passage aux toilettes...).

-Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé de façon à limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Entrée / Sortie des écoles :

Afin d'éviter des regroupements trop importants d'enfants et/ou de parents, la rentrée sera échelonnée:

- A partir de 8h20: accueil de la classe de Mme Queyrouilh Accueil à la porte de l'école (Vigipirate): Mr GUILLAUME

- A partir de 8h25: accueil de la classe de Mr Cantin

- A partir de 8h30: accueil de la classe de Mr Guillaume

Obligation de passage aux toilettes pour lavage des mains puis accueil immédiat en classe par l'enseignant(e).

Corinne fait la transition au moment de la rentrée des CM puis ferme l'école.

Sortie à midi: -11h55: sortie de la classe de Mr Cantin -12h: sortie de la classe de Mme Queyrouilh -12h05: sortie de la classe de Mr Guillaume

Retour directement en classe après lavage des mains, sortie à partir de 16h:

- classe de Mr Cantin: face à sa classe, lieu habituel.

- classe de Mme Queyrouilh: sortie par le préau.

- classe de Mr Guillaume: face à sa classe, lieu habituel.

Classes :

- **Tous les élèves sont accueillis.**

- **Entrée échelonnée** dans les classes le matin après passage aux toilettes et lavage des mains.

- Sortie échelonnée le soir, les élèves sortant un par un après lavage des mains.

- Organisation de l'espace: **distanciation latérale d'1 mètre si possible.**

- Éviter si possible de se croiser.

Rôle des enseignants:

- **Aération régulière** et systématique 15 minutes au moins 3 fois par jour et **toutes les 2 heures** : avant la classe, pendant la pause méridienne, aux récréations, le soir.
- Laisser ouvertes certaines portes quand c'est possible (aération et poignées non touchées).

Sanitaires :

- 2 blocs sanitaires disponibles: **Le respect de la distanciation n'y est plus exigé au sein d'un même groupe classe.**
- File d'attente avec **marquages au sol.**

Divers :

- **Désinfection:** poignées de portes, de baie vitrée, boutons poussoirs lumières, lavabos, toilettes avec un produit virucide au minimum 1 fois par jour.
- Produit virucide de traitement des surfaces mis à la disposition des enseignants en cas de besoin (lingettes dans chaque classe, le bureau, le préau).

- **Cas suspect à l'école:** L'enfant est isolé, porte un masque et attend ses parents **dans l'espace bibliothèque.** Pour le récupérer, la famille respectera les gestes barrières, portera un masque qui pourra si besoin être fourni par l'école, passera par l'extérieur de l'école, côté bibliothèque. Le protocole prévoit la procédure suivante:

- **-rester à domicile;**
- **-éviter les contacts;**
- **-consulter un médecin (ou la plate-forme en ligne Covid-19).**

Les familles de l'école seront prévenues de la survenue d'un cas confirmé.

Récréation :

- Récréation par groupe classe afin de limiter le brassage des groupes.
- Lavage des mains après la récréation.
- **Pas de règle de distanciation en extérieur.**
- Sens de circulation sous le préau. (2 ouvertures possibles)

Réfectoire et pause méridienne :

- Sortie échelonnée 11h55-12h-12h05
- Lavage des mains à l'école.
- Déplacement par groupe classe à la salle des fêtes, **limiter le mélange des groupes classes.**
- Possibilité de respecter la distanciation avec l'ouverture de la grande salle et l'ajout de tables.
- Nécessité de respect de règles sanitaires durant le repas.
- Retour: Accueil directement dans les classes. (Pas de récréation en grand groupe en rentrant à l'école.)

Garderie :

- Accueil normal en garderie.
 - Les mêmes règles de distanciation **en intérieur** et de respect des gestes barrières devront être respectées.
 - **Les parents ne rentrent pas sous le préau pour déposer ou récupérer les enfants.**
- Ils doivent les déposer à la porte le matin, et se signaler **par la sonnette** dès leur arrivée le soir. Corinne fera sortir l'enfant par la porte habituelle.

Rôle des parents :

- Les parents sont invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.** En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- Ils s'engagent également à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 dans la famille; **même si l'enfant est asymptomatique, celui-ci peut alors être porteur et doit par prudence être gardé à la maison. L'école est prévenue.**
- Les parents **évitent de pénétrer à l'intérieur de l'établissement.** S'ils sont amenés à le faire, ils doivent porter un masque et se désinfecter les mains à l'entrée à l'aide du gel hydro alcoolique.
- Les parents font l'effort de **respecter les horaires** d'entrée et de sortie.
- Les parents font en sorte d'**éviter les rassemblements** devant l'école au moment de la pose des enfants ou de leur récupération et **doivent porter un masque aux abords immédiats de l'école.**
- Ils expliquent les gestes barrières à leurs enfants.

- L'enfant doit arriver à l'école avec un masque. Les parents fournissent à l'enfant un second masque dans une pochette ou une enveloppe pour pouvoir en changer à midi; l'enfant doit également disposer d'un petit paquet de mouchoirs jetables dans son sac.

- Ils s'engagent à venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais en cas de besoin.

- Ils veilleront à ce que l'enfant porte une tenue simple permettant l'activité sportive sans avoir à se changer.


Que faire en cas de suspicion à la maison:

-L'enfant est considéré "**Cas contact à risques**" s'il a été en présence d'une personne reconnue positive, sans protection, c'est le cas de la cellule familiale.

-Les signes qui doivent nous alerter sont les suivants:

Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants :

- infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre,
- fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée,
- maux de tête inhabituels,
- diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée.

CAS N° 1	CAS N° 2
	
L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹	L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs²
<ul style="list-style-type: none">• Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre :- rester à domicile ;- éviter les contacts ;- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ;- suivre les recommandations de l'assurance maladie. <p>• L'élève revient à l'école au bout de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé sans qu'un test ne soit obligatoirement réalisé, à condition qu'il ne présente pas de symptômes. Ces modalités (délais, test) peuvent être différentes s'il vit sous le même toit que le cas confirmé.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Dès le signalement par la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre :- rester à domicile ;- éviter les contacts ;- consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19). <p>• Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).</p>